

COMPOSITION DES JURYS DE S LECTION

MASTER

Campagne 2025 – 2026

LE PR SIDENT DE L'UNIVERSIT 

- VU** le code de l' ducation, notamment ses articles L. 612-6, et D. 612-36-2 ;
- VU** les statuts de l'Universit  de Tours ;
- VU** la d lib ration n 2024-124 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2024 portant  lection de Philippe Roingeard en qualit  de Pr sident ;
- VU** la d l gation de signature du Pr sident de l'universit  aux vice-pr sidents en date du 12 d cembre 2024 ;
- VU** la proposition de composition des jurys formul e par la Directrice de L'U.F.R. de Pharmacie,

D CIDE

Article 1 : D signation des jurys de s lection

Les demandes d'admission en Master pour l'ann e universitaire 2025–2026 sont examin es par un jury compos  des personnes d sign es ci-apr s :

MENTION SCIENCES DU VIVANT

M1 Parcours Management des bioproductions

Pr sident : Marc CLASTRE
Membres : Laurence DOUZIECH-EYROLLES
Jillian MARC
Cyril POUPET

Article 2 : Affichage


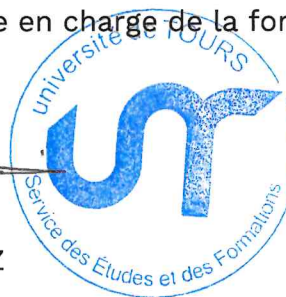
La pr sente d cision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'universit .

Article 3 : Exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 7 janvier 2025

Pour le Président de l'Université et par délégation,
La Vice-Présidente en charge de la formation

Stéphanie CARREZ